





## SOMMAIRE

Contexte

Compte-rendu de la Table Ronde

Exposés de Présentation

Séances de Discussion

Séances de Groupe de Travail - Conclusions et Recommandations de la Table Ronde

*Le Combat contre le Changement Climatique grâce à la CPD*

*Le Groupe de Travail sur la Concurrence Verte, un Outil pour les PME des Pays Méditerranéens leur Permettant de Prospérer sur le Marché Mondial*

*Les Produits Durables Méditerranéens*

*La Coopération et les Partenariats Régionaux en Matière de CPD dans les Pays Méditerranéens*

*L'Intégration de la CPD dans les Politiques Administratives des Gouvernements : l'Achat Public Durable*

*La Communication pour le Développement Durable, du Concept à la Pratique*

*L'Urbanisme et le Tourisme Durables*

*La Consommation et les Modes de Vie Durables : Comment Donner les Moyens aux Consommateurs Originaires des Pays Méditerranéens d'Être à la Tête d'un Changement Menant à la CPD*

### **Contexte**

La notion de Consommation et de Production Durables (CPD) implique un tournant dans la manière d'aborder le développement durable. Elle rejette l'hypothèse erronée, qui a prédominé tout au long du siècle passé, selon laquelle les problèmes environnementaux peuvent être résolus par le simple fait de combiner des actions visant à diminuer la pollution découlant d'activités humaines et de rendre les processus de production plus respectueux de l'environnement au travers de changements technologiques et de l'éco-efficacité. En effet, il est largement reconnu que les améliorations environnementales qualitatives en termes de production sont contrebalancées par l'augmentation de la consommation (PNUE). Par conséquent, les économies ne peuvent pas être durables si les efforts réalisés pour rendre les secteurs économiques plus respectueux de l'environnement ne sont pas accompagnés par une évolution de la société dans son ensemble vers des schémas de consommation durable<sup>1</sup>.

Dans la région méditerranéenne, l'évolution vers une consommation et une production durables, et, par conséquent, la dissociation entre le développement et la dégradation environnementale et l'épuisement des ressources naturelles, est devenue un besoin urgent du fait de la pression que le développement économique des 21 pays de la région exerce sur l'environnement local. Cette pression se caractérise et est affectée par la pénurie en eau, la croissance de la population et l'urbanisation rapide sur les zones côtières, la production croissante de déchets, le changement climatique et le tourisme de masse. Conscientes de cela, les parties contractantes à la Convention de Barcelone ont approuvé en 2005 la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), qui définit la CPD

---

<sup>1</sup> Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) *la consommation d'aujourd'hui est en train d'ébranler la base des ressources environnementales. Elle exacerbe les inégalités* (Rapport sur le Développement Humain, 1998).

comme un objectif crucial pour parvenir au développement durable dans la région. De même, la CPD et la gestion durable des ressources naturelles sont actuellement mises en avant pour constituer l'un des thèmes prioritaires de la prochaine stratégie à moyen terme du PAM.

### **Compte-rendu de la Table Ronde**

La Première Table Ronde Méditerranéenne sur la Consommation et la Production Durables (CPD) a eu lieu à Barcelone, en Espagne, du 5 au 7 novembre 2008. La table ronde était organisée par la Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR / PP) du PNUE / Plan d'Action pour la Méditerranée, avec le soutien de la Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE (PNUE / DTIE), qui a été à la tête du « Processus de Marrakech », l'initiative lancée par le PNUE et le DAESNU (Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies) pour aider à l'élaboration d'un cadre de programmes visant à soutenir les initiatives régionales et nationales ayant pour objectif d'accélérer l'évolution vers la CPD, comme l'exige le Plan d'Action du SMDD (Sommet Mondial sur le Développement Durable) de Johannesburg.

Plus de 130 délégués de 30 pays, dont 20 de ces derniers étaient méditerranéens, ont assisté à la table ronde. Les participants étaient des experts provenant des administrations publiques, de la société civile, d'organisations non-gouvernementales, des secteurs industriels et des affaires, des universités ainsi que des membres du PAM et des agences internationales en provenance de toute la région méditerranéenne.

La séance d'ouverture de la table ronde a été présidée par M. Eduard Pallejà, secrétaire général du ministère de l'environnement et du logement du gouvernement de Catalogne, avec M. Jordi Renom, directeur du département de gestion des déchets de l'agence des déchets de Catalogne, et Mme Virginia Alzina, directrice du CAR / PP.

Les principaux objectifs de la table ronde étaient les suivants :

- Sensibiliser et entamer une discussion sur le besoin d'évoluer vers la CPD dans la région méditerranéenne et sur des approches novatrices pour dissocier le développement économique de la dégradation des ressources naturelles.
- Faire un compte-rendu sur les principales initiatives en matière de CPD pertinentes pour la région.
- Développer une discussion sur les liens entre le changement climatique et la consommation et la production dans les chaînes de valeur et sur les approches innovatrices visant à s'attaquer au problème des émissions de GES (ex. : bilan carbone).
- Identifier les principaux défis en matière de mise en application de la CPD et les mécanismes liés à cette dernière dans la région méditerranéenne, ainsi que les priorités et les synergies communes aux agents concernés, afin de mettre en place une coopération entre ces derniers.

La table ronde a mélangé les exposés de présentation et les groupes de travail thématique, formés par des intervenants hautement renommés, avec des séances de groupe de travail. Au sein des groupes de travail, les participants ont débattu des thèmes suivants, qui sont particulièrement pertinents pour introduire la CPD dans la région :

- Le combat contre le changement climatique grâce à la CPD.
- La concurrence verte, un outil pour les PME des pays méditerranéens leur permettant de prospérer sur le marché mondial.

- La coopération et les partenariats régionaux en matière de CPD dans la région méditerranéenne.
- L'intégration de la CPD dans les politiques administratives des gouvernements : l'achat public durable.
- La communication pour le développement durable, du concept à la pratique.
- L'urbanisme et le tourisme durables.
- La consommation et les modes de vie durables : donner les moyens aux consommateurs originaires des pays méditerranéens d'être à la tête d'un changement menant à la CPD.

Les groupes sont arrivés à des conclusions et ont dressé une liste de recommandations, qu'ils ont partagées pendant la séance plénière. Ces groupes ont constitué la principale réussite de la table ronde, grâce à la précieuse contribution, de la part des experts et des représentants de diverses institutions provenant aussi bien du secteur public que privé méditerranéen et des sociétés civiles, à l'identification des principales priorités, défis et opportunités afin d'introduire la CPD dans la région.

### **Exposés de présentation**

Certains exposés de présentation avaient pour objectif de sensibiliser et d'entamer une discussion sur les faits rendant nécessaire pour la région méditerranéenne l'évolution vers des schémas de consommation et de production durables. À cet égard, M. Patrice Miran, responsable de programmes auprès du Plan Bleu, a démontré comment les faits et les chiffres relatifs aux tendances environnementales et en matière de développement dans la région sont la preuve flagrante d'un besoin de changement des moyens de consommation et de production actuels non durables afin d'atteindre le développement durable. De même, M. Michael Kuhndt, directeur du PNUE / Wuppertal Institute Centre Collaborateur pour la Consommation et la Production Durables (CCPD), a concentré son exposé sur les liens existant entre consommation et production dans les chaînes de valeur mondiales. Il a démontré le besoin de transformer les marchés en remplaçant les schémas de forte consommation en ressources naturelles par des schémas de faible consommation de celles-ci, en évoluant vers des modes de vie beaucoup moins consommateurs de ressources naturelles.

D'autres exposés avaient pour objectif de présenter des approches et des mécanismes novateurs pour dissocier le développement économique de la dégradation des ressources naturelles et pour atténuer le changement climatique. En ce qui concerne le lien entre la CPD et le changement climatique, M. Glen Peters, haut-responsable en recherche auprès du Centre pour la Recherche Internationale sur l'Environnement et le Climat - Oslo (CICERO), a présenté la prise en compte des besoins en consommation comme un outil permettant d'examiner la totalité des émissions tout au long de la chaîne suivie par un produit, une région ou un pays, et comment cela pourrait aider à introduire la CPD dans la politique climatique.

Sur un autre sujet, Mme Núria Pedrals, directrice générale de la qualité de la construction et de la réhabilitation des logements au sein du gouvernement de Catalogne, a présenté l'initiative pionnière qui a été lancée par la Catalogne afin de stimuler les choix les plus efficaces et les plus durables en matière de construction dans la région méditerranéenne.

M. Walther Stahel, fondateur et directeur du Product-Life Institute (Genève, Suisse), a présenté le fameux concept d' « économie de la performance », une approche novatrice englobant des stratégies d'efficacité et d'autosuffisance. M. Stahel a expliqué comment cette

approche permet de dissocier la croissance économique de la consommation des ressources naturelles et de remplacer la consommation des ressources par la main-d'œuvre. Il a introduit divers exemples réels démontrant les bénéfices que cette approche peut offrir aux niveaux économique, environnemental et social.

### **Séances de discussion**

#### *Groupe de Discussion - Les Processus de la CPD Pertinents pour la Région Méditerranéenne*

Ce groupe de discussion a examiné les initiatives et les projets que les agences du PNUE sont en train de développer pour promouvoir la CPD aux niveaux mondial, régional et national et dont pourrait bénéficier la région méditerranéenne. Plus particulièrement, les participants ont été informés sur le Processus de Marrakech, la stratégie de production ONUDI / PNUE, le plan d'action relatif à la CPD récemment adopté par la commission européenne et la politique espagnole actuelle en matière de CPD.

Le groupe de discussion était présidé par M. Enrique de Villamore Martín, membre du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre, et comprenait des exposés présentés par Mme Adriana Zacarias Farah, membre de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE, M. Herbert Aichinger, membre de la direction générale de l'environnement de la commission européenne, Mme Azza Morssy, membre de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU DI), et Mme María Teresa Barres, membre du ministère espagnol de l'environnement.

#### *Groupe de Discussion - Le Changement Climatique : les Liens entre Consommation et Production*

Ce groupe de discussion a étudié les sources des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la production et à la consommation. Une attention particulière a été portée à l'analyse des émissions des GES du point de vue de la consommation. En analysant cette approche, la séance s'est concentrée sur certains aspects particuliers, tels que le rôle du commerce dans les flux mondiaux d'émissions de CO<sub>2</sub>, qui constituent les principales zones de consommation générant des émissions de gaz à effet de serre.

Le groupe de discussion était présidé par Mme Mar Santacana, membre du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre, et comprenait des exposés présentés par M. Glen Peters, membre du Centre pour la Recherche Internationale sur l'Environnement et le Climat - Oslo (CICERO), M. Pawel Kazmierczyk, membre de l'Agence Européenne pour l'Environnement, M. Norihiko Yamano, membre de l'OCDE, M. Frederic Ximeno, membre du ministère de l'environnement et du logement du gouvernement de Catalogne, M. Patrice Miran, membre du Plan Bleu, et M. Daniel Cebrian, membre du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR / ASP).

#### *Groupe de Discussion - CPD, Villes et Administration Publique*

Au cours de cette séance, les membres du groupe de discussion ont présenté des programmes, des réseaux et des outils aidant les pouvoirs publics des pays méditerranéens à développer l'Achat Public Durable (APD), l'urbanisme durable et les programmes de CPD.

Le groupe de discussion était présidé par M. Ivica Trumbic, membre du Centre d'Activités Régionales du Programme d'Actions Prioritaires (CAR / PAP), et comprenait des exposés présentés par M. Farid Yaker, un expert de la région méditerranéenne, Mme Noémie Zambeaux, membre de l'ADEME (l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise

de l'Énergie), Mme Livia Mazzà, membre d'Ecosistemi SRL, et M. Ali Abo Sena, membre du Centre National Égyptien de Production Propre (ENCPC).

*Groupe de Discussion - L'Éducation et l'Information Relatives à la Consommation Durable pour la Société Civile*

Ce groupe de discussion a étudié le rôle clé que jouent l'information et l'éducation de la population en matière de consommation durable et de promotion de modes de vie durables afin de permettre aux citoyens d'être à la tête d'une évolution nécessaire vers la CPD et le développement durable. De même, ont été expliquées certaines initiatives développées à la fois au niveau international (ex. : « Ici et Maintenant » du PNUE) et national (Tunisie, Espagne) en faveur de la consommation durable au sein des pays.

Le groupe de discussion était présidé par Mme Magali Outters, membre du Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre, et comprenait des exposés présentés par M. Andrea Innamorati, membre du ministère italien de l'environnement, Mme Victoria Wyszynski Thoresen, membre du Réseau Citoyen de Consommateurs (RCC), M. Said Chakri, membre de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), et Mme Bettina Schaefer, membre de l'Ecoinstitut de Barcelone.

**Séances de Groupe de Travail - Conclusions et Recommandations de la Table Ronde**

***Le Combat contre le Changement Climatique grâce à la CPD***

Ce groupe de travail était présidé par M. Yunus Arikan, membre du CRE (Centre Régional pour l'Environnement) Turquie. M. Glen Peters, membre du Centre pour la Recherche Internationale sur l'Environnement et le Climat - Oslo (CICERO), et Mme Hanan Hanzaz, membre du Centre National Marocain de Production Propre, ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

Le groupe de travail a discuté des liens existant entre consommation, production et changement climatique. Plus particulièrement, il a débattu sur des sujets tels que : quelles priorités devraient être prises en considération lors de la définition d'actions dans la région ; comment l'approche basée sur la consommation peut être introduite dans les pays méditerranéens afin de compléter l'approche basée sur la production, étant donné que cela permettrait d'analyser comment les schémas de consommation influent sur la génération de GES ; quelles particularités existent dans la région méditerranéenne, et la possible coopération entre des pays possédant différents modèles de développement. Tout cela a fait l'objet d'un débat avec un scénario après-Kyoto en tête, dans lequel la région méditerranéenne a l'opportunité de faire partager son expérience lors de l'élaboration du nouvel accord mondial sur le changement climatique, étant une région unique, extrêmement diverse, qui englobe différents modèles de développement.

La séance du groupe de travail était divisée en trois sous-thèmes : éclaircissements sur l'approche basée sur la consommation en matière de changement climatique ; l'approche basée sur la consommation dans le contexte international et la mise en application régionale de l'approche basée sur la consommation dans la région méditerranéenne.

Les principales conclusions et recommandations découlant des discussions sont les suivantes :

- L'adaptation comme l'atténuation des changements climatiques sont importantes pour la région méditerranéenne. L'importance relative de l'adaptation ou de l'atténuation des changements climatiques variera entre les pays méditerranéens. L'ampleur des futurs

coûts d'adaptation peut être réduite si les changements climatiques sont atténués aujourd'hui.

- En général, les approches existantes n'ont pas été entièrement satisfaisantes pour aborder le thème de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques dans la région méditerranéenne.
- Établir un lien entre la consommation et la production durables et la politique et les actions peut faciliter le succès dans le combat contre le changement climatique.
- Plus particulièrement, les approches basées sur la consommation permettent de mieux comprendre quels sont les moteurs d'émissions.
- Les approches basées sur la consommation peuvent être utiles pour aider à concevoir des politiques d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques pour la région méditerranéenne.
- Les aspects ayant une pertinence particulière pour la région méditerranéenne comprennent l'exploitation des terres, de l'eau, du tourisme et ainsi de suite.
- Les pays se trouvant dans la région méditerranéenne sont actuellement représentés dans différentes plates-formes climatiques (Europe, Afrique, Asie). Compte tenu des conditions et des besoins spécifiques de la région méditerranéenne en ce qui concerne le changement climatique, les pays méditerranéens devraient disposer d'un espace et d'une voix spécifiques pour aborder les questions relatives au changement climatique.
- La voix des pays méditerranéens devrait être entendue dans des cercles internationaux abordant le changement climatique, afin de mieux traiter les particularités et les besoins de la région méditerranéenne.
- L'approche basée sur la consommation en matière d'émissions de GES devrait faire l'objet d'une discussion au niveau de la politique internationale en matière de climat, pour une étude et une prise en considération plus approfondies, dans le but d'avoir une image plus complète des sources et des moteurs d'émissions de GES.
- La mise en application du MDP (Mécanisme de Développement Propre) et des instruments liés à celui-ci a été infime dans la région méditerranéenne.
- Les éléments positifs de l'approche basée sur la consommation en matière d'émissions de GES, tels qu'identifiés par le groupe, sont les suivants :
  - Elle sert d'outil de communication.
  - Elle fournit une image plus claire de la responsabilité commune, bien que différenciée, entre les pays.
  - Elle permet de comprendre les relations économiques et environnementales existant entre les pays.
  - Elle permet d'identifier les points sensibles et les priorités pour les pays.
  - Elle soulève la question de l'attention actuelle portée sur la croissance du PIB en relation avec le changement climatique.
- D'autres recommandations spécifiques ont été formulées dans le contexte de la région méditerranéenne :

- Créer un groupe d'experts dans le but de se concentrer sur des indicateurs relatifs aux impacts causés par le changement climatique et les approches basées sur la consommation.
- Renforcer l'utilisation du MDP dans la région méditerranéenne. Les approches basées sur la consommation aident à identifier les opportunités de MDP dans la région.
- Utiliser l'approche basée sur la consommation pour identifier des partenariats de coopération entre les pays.
- Utiliser l'approche basée sur la consommation pour identifier les points sensibles et pour aider à concentrer la politique en matière de changement climatique là où elle est la plus efficace.
- Des cas d'études plus détaillés relatifs aux approches basées sur la consommation dans la région sont nécessaires afin d'identifier leur application dans l'élaboration de politiques.

***Le Groupe de Travail sur la Concurrence Verte, un Outil pour les PME des Pays Méditerranéen leur Permettant de Prospérer sur le Marché Mondial***

Ce groupe de travail a été présidé par M. Anton Pizzuto, Directeur du Centre pour la Technologie Propre de Malte. M. Ahmed Kamal, membre de la Fédération des Industries Égyptiennes (FIE), et M. Ali Yaacoub, Directeur du Centre Libanais pour la Production Propre, ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

Le groupe de travail a discuté du besoin de provoquer un changement d'attitude de la part des entreprises méditerranéennes consistant à passer d'une approche réactive à une approche proactive en matière de gestion environnementale, ainsi que de créer les conditions qui leur permettraient d'évoluer vers une concurrence verte. Dans ce sens, le débat s'est concentré sur les principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises méditerranéennes, notamment les PME, pour évoluer vers une concurrence verte, et sur les mesures éventuelles permettant de les surmonter.

Les principales conclusions et recommandations découlant des discussions sont les suivantes :

Les défis auxquels sont confrontées les entreprises méditerranéennes pour évoluer vers une concurrence verte sont relatifs aux éléments suivants :

- Manque d'engagement politique / gouvernemental
- Absence de sensibilisation des industries et des institutions
- Manque de financement / d'encouragements économiques
- Manque d'intégration de la production propre dans les lois relatives à l'environnement
- Manque de communication / coordination / information
- Manques de fonds de la part des institutions concernées afin de promouvoir la concurrence verte
- Manque de savoir-faire / R&D / connaissances / compétences
- Législation et mise en application insuffisante
- Peur du changement
- Changement de mentalité / façon de pensée

Mesures nécessaires :

- L'implication des banques locales / des institutions financières, en fournissant des prêts à taux d'intérêts bas, et la création de modèles financiers appropriés
- L'application d'une législation appropriée
- La capacité de construction, la formation et l'augmentation de la sensibilisation
- La diffusion de techniques / de mécanismes efficaces
- Inclure la CP dans le cursus universitaire
- Créer une institution indépendante pour transformer les défis en opportunités
- Mettre en application et renforcer le rôle de la société en tant que preneuse de décisions
- Une participation plus importante de la part du consommateur
- Un contrôle approprié des pouvoirs publics
- La diffusion de l'information et l'augmentation du rôle des medias / des relations publiques.

***Les Produits Durables Méditerranéens***

Ce groupe de travail a été présidé par Mme Amel Jrad, membre du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET). M. Ali Abo Sena, membre du Centre National Egyptien de Production Propre, et M. Pere Fullana, membre de l'École Internationale de Commerce de l'Universitat Pompeu Fabra de Catalogne (Espagne), ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

Évoluer vers la CPD dans la région méditerranéenne rend cruciale la participation du secteur privé, afin d'augmenter les efforts visant à fabriquer des produits et des services entraînant un impact environnemental le moins important possible, ainsi qu'une consommation de ressources naturelles et d'énergie la plus faible possible. Conformément à ce besoin, la discussion dans ce groupe de travail s'est concentrée sur les points suivants : quelles sont les initiatives existantes en matière de produits durables dans la région méditerranéenne ; quel rôle doivent jouer les pouvoirs publics et le secteur privé dans la définition de politiques intégrées et efficaces, destinées à promouvoir la production et la consommation de produits plus durables ; les moyens permettant d'encourager l'innovation et l'éco-conception de produits dans les pays méditerranéens et les possibilités de fournir aux consommateurs plus d'informations sur les performances environnementales des produits (y compris l'accroissement de la sensibilisation du consommateur à l'éco-étiquetage).

Les initiatives existantes en matière d'éco-étiquetage (Tunisie, Espagne), d'éco-conception (Israël, Maroc, Espagne) et d'ECV - Évaluation du Cycle de Vie (Égypte, Maroc, Espagne), ainsi que les initiatives lancées récemment afin de mettre en place de nouveaux systèmes d'éco-étiquetage dans la région (éco-étiquetage africain, Égypte, Maroc) ont été mises en avant par le groupe de travail. Certaines questions spécifiques sur lesquelles les participants ont discuté étaient les suivantes: le besoin de prendre en compte le cycle de vie complet du produit et pas seulement le processus de production, le manque d'études sur l'impact environnemental des éco-étiquettes, le succès plus important des expériences réalisées avec des services que celles réalisées avec des produits, les pouvoirs publics en tant que premiers acheteurs de produits durables et l'utilisation d'éco-étiquettes par les entreprises en tant qu' « outil de marketing » pour vendre leurs produits.

Les participants se sont mis d'accord sur la liste de recommandations suivante pour améliorer la mise en place de plans en faveur des produits durables dans la région méditerranéenne :

- Dresser une liste de toutes les initiatives existantes dans la région
- Harmoniser les critères visant à développer les éco-étiquetages au niveau régional

- Placer plusieurs étiquettes dans le « roof brand » (toit des marques)
- Partager des expériences
- Les pays du Nord doivent aider les pays du Sud et de l'Est à promouvoir les produits durables
- Renforcer le rôle des Centres Nationaux de Production Propre, étant donné qu'il s'agit d'éléments cruciaux dans la promotion, la coordination et la mise en application appropriée d'initiatives en matière de produits durables.
- Introduire des projets pilotes dans le secteur privé
- Créer une expertise nationale (ex. : universités, consultants)
- Mettre sur le marché des produits durables
- Mettre en place une bonne stratégie de communication
- Choisir le groupe cible approprié (marché national ou international)
- Utiliser des points de référence pour promouvoir les produits durables

### ***La Coopération et les Partenariats Régionaux en Matière de CPD dans la Région Méditerranéenne***

Ce groupe de travail a été présidé par le Dr. Michael Scoullou, Président du MIO-ECSDE (Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable). Mme Adriana Zacarias, membre du PNUE / DTIE, et Mme Khadija Ghanem, membre de l'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises (UMCE-Businessmed), ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

La discussion entamée par le groupe de travail s'est concentrée sur trois questions fondamentales :

- Comment augmenter l'engagement politique en faveur de la mise en application de la CPD dans la région méditerranéenne
- L'identification des synergies et la création d'une coopération pour mettre en application la CPD à court terme
- Les zones prioritaires en matière de CPD dans la région méditerranéenne

Les principales conclusions et recommandations découlant des discussions sont les suivantes :

a) Augmenter l'engagement politique en faveur de la mise en application de la CPD dans la région méditerranéenne :

- Il existe de nombreuses stratégies et initiatives dans la région méditerranéenne qui abordent les problèmes en matière de CPD, d'une façon ou d'une autre. Toutes ces initiatives dispersées devraient être regroupées et la stratégie à moyen terme du PAM devrait être une bonne opportunité pour le faire.
- Changer les schémas de consommation et de production non durables requiert que les structures existantes en faveur de la coopération dans la région méditerranéenne incorporent la CPD comme une priorité primordiale. Par conséquent, la CPD devrait être reconnue comme étant un thème crucial de la stratégie à moyen terme du PAM qui est actuellement sous-développé. De même, les initiatives en faveur de la coopération euro-méditerranéenne, à savoir l'Union pour la Méditerranée, le PAM-CE Programme de Travail de Coopération, Horizon 2020, etc., devraient pouvoir être mis à jour conformément au Plan d'Action relatif à la CPD de la Commission Européenne (CE) et à d'autres initiatives en faveur de la CPD pertinentes.

- Afin de s'attaquer à la CPD, le PAM doit prendre en compte les points thématiques de la SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable) en identifiant des activités concrètes afin d'aider à la mise en application de quelques-uns d'entre eux.
- Il est nécessaire d'augmenter l'engagement politique en faveur de la mise en application de la CPD. Pour cela, ont été recommandées les choses suivantes :
  - Que le PAM inscrive le thème de la CPD dans le programme de coopération avec la commission européenne ;
  - Que l'Union pour la Méditerranée soit également un forum de discussion pour aborder le thème de l'engagement envers la CPD. La conclusion de la Table Ronde Méditerranéenne devrait faire l'objet de discussions lors de la prochaine réunion de l'Union pour la Méditerranée (laquelle devrait incorporer la CPD à son programme).
- Au niveau mondial, le développement du Plan-Cadre Décennal des Programmes en faveur de la CPD (Processus de Marrakech) aidera à augmenter l'engagement politique en faveur de la CPD et sa mise en application dans la région méditerranéenne et dans toutes les régions.
- Introduire la CPD dans d'autres ministères et d'autres secteurs. Jusqu'à présent, la plupart du soutien et de la coopération politiques est venue des ministères de l'environnement. Il existe un besoin urgent d'introduire d'autres acteurs, et, en particulier, d'autres ministères, tels que ceux de l'énergie, des finances, du transport, du tourisme, de l'enseignement, etc. Une façon d'introduire la CPD consiste à l'introduire dans les conférences ministérielles, de développer ou d'incorporer la CPD dans d'autres plans de développement ou dans d'autres plans / approches sectoriels (mobilité, agriculture, etc.).
- Il est nécessaire qu'il y ait une meilleure compréhension des bénéfices que la CPD pourrait entraîner au plan économique et commercial. Une évaluation / étude est nécessaire afin de mettre en avant les meilleures pratiques mises en place ainsi que les défis à relever (ex. : étudier le fait de savoir si la CPD est compatible avec le libre-échange et la libre-concurrence - l'étude menée par l'initiative GRECO fournit des exemples en la matière).
- Il est nécessaire d'incorporer le point de vue de la consommation et du consommateur dans la SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable).
- La stratégie à moyen terme du PAM devrait constituer une bonne contribution au développement du Plan-Cadre Décennal des Programmes en faveur de la CPD (Processus de Marrakech).

b) Synergies et coopération pour mettre en application la CPD à court terme :

- Les actionnaires des pays méditerranéens sont invités à participer activement aux activités des 7 groupes de travail du processus de Marrakech, en particulier, l'« Étude Mondiale sur les Modes de Vie Durables » et les lignes directrices d'« Ici et Maintenant » lancées respectivement par le groupe de travail sur les modes de vie durables (Suède) et le groupe de travail sur l'éducation à la consommation durable (Italie).
- Les groupes de travail du processus de Marrakech pourraient également être invités aux réunions de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable, étant donné que cela aiderait à renforcer la coopération et à accroître la mise en application de la CPD dans la région méditerranéenne.

- Il a été demandé aux groupes de travail du processus de Marrakech de soutenir les éléments du PAM lors de l'introduction de la CPD en tant que priorité dans leur stratégie à moyen terme.
- Il est nécessaire de développer un inventaire des initiatives existantes, de dresser une liste d'objectifs, d'outils, de méthodologies et aussi de meilleures pratiques. Cela pourrait aider à identifier les synergies et à accroître la coopération.
- Un langage / une conception communs de la CPD devraient être développés.
- La confiance et la coopération entre les entreprises et les consommateurs devraient être promues, en mettant en avant des domaines spécifiques de coopération.
- Développer plus de coopération avec les organisations commerciales. Le réseau commercial existant dans la région méditerranéenne pourrait s'engager plus activement dans les initiatives en faveur de la CPD (ex. : l'initiative GRECO du CAR / PP pourrait constituer une bonne zone de coopération).

c) Les zones prioritaires en matière de CPD dans la région méditerranéenne :

Selon les participants du groupe de travail, une priorité particulière devrait être accordée au travail dans les champs d'action suivants lors de la mise en application de la CDP dans la région méditerranéenne et lors de leur introduction dans les 7 champs d'action de la SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable) :

- Plus de travail et d'expertise dans le domaine de la consommation durable
- L'achat public durable
- Renforcer les activités et la mise en application de la CPD au niveau local
- L'investissement et les infrastructures en faveur des modes de vie durables (ex. : mobilité durable, logement et villes).
- La nourriture, la mobilité et le logement en tant que groupes de consommation

#### ***L'Intégration de la CPD dans les Politiques Administratives des Gouvernements : l'Achat Public Durable***

Ce groupe de travail a été présidé par M. Charalambos Hajipakkos, membre du ministère chypriote de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement. M. Farid Yaker, un expert de la région méditerranéenne, et Mme Véronique Van Hoof, membre de l'Institut Flamand de Recherche Technologique - VITO (Belgique), ont agi en tant que facilitateurs, et M. Salvador Samitier, membre du département de l'environnement et du logement du gouvernement de Catalogne (Espagne), était le rapporteur de ce groupe de travail.

Le groupe de travail a étudié les initiatives méditerranéennes existantes en matière d'Achat Public Durable (APD), ainsi que leurs résultats et les obstacles qui s'opposent à une mise en application plus étendue des politiques d'APD dans la région. Dans ce sens, les expériences nationales, régionales et locales en matière de processus d'application de l'APD au niveau national, régional et local dans différents pays méditerranéens et membres de l'UE, tels que Chypre, la France, l'Allemagne, l'Italie (Crémone) et l'Espagne (le Pays basque, la Catalogne), ont été partagées.

Le manque de volonté politique, l'absence de cadre légal d'achat public pertinent, des

engagements communs insuffisants et la barrière de la langue (la grande majorité de l'information relative à la CPD est en anglais) ont été considérés comme étant des obstacles clés communs à de nombreux pays méditerranéens dans la mise en application de l'APD.

Les principales conclusions et recommandations découlant des discussions sont les suivantes :

- Des études démontrant la faisabilité économique de l'APD devraient être entreprises.
- La mise en place d'un réseau régional d'APD pourrait permettre aux pays méditerranéens de profiter des approches et des initiatives variées déjà existantes, qui ont déjà été lancées dans quelques-uns d'entre eux (l'ICLEI - le Conseil International pour les Initiatives Environnementales Locales pourrait constituer une structure appropriée à laquelle les autorités locales méditerranéennes pourraient se joindre).
- La connaissance du marché local est une condition préliminaire au lancement de l'APD dans un pays. À cet égard, un dialogue avec les entreprises locales et les fournisseurs devrait être inclus dans les critères du processus de sélection pour passer un APD.
- La création de partenariats avec les associations commerciales et / ou les fédérations industrielles, qui pourraient agir en qualité d'intermédiaires et fournir aux entreprises des informations, devrait être promue.
- La diffusion de cas d'APD couronnés de succès devrait être développée.
- Il est nécessaire d'établir une base de données mondiale contenant des critères sociaux et écologiques avérés. Le PNUE devrait prêter assistance lors de la réalisation de cette tâche.

### ***La Communication pour le Développement Durable, du Concept à la Pratique***

Ce groupe de travail a été présidé par M. Alexis Urusoff, directeur créatif de Barcelonya. Mme Heloise Buckland, membre du CRE (Centre Régional d'Expertise) de Barcelone, et Mme Ferda Ulutas, membre de la Fondation pour le Développement Technologique de Turquie, ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

Les participants de ce groupe de travail se sont séparés en 3 groupes qui ont entamé une discussion sur des études de cas en matière de stratégies de communication :

#### Groupe 1

Initiative : un film à diffuser sur Internet sur « la consommation quotidienne et le changement climatique »

Public visé : les jeunes adultes

Objectif : être différent et promouvoir le changement de comportement

Message : malgré toutes les incertitudes et les doutes ; tu peux faire face et vivre avec eux tout en faisant quelque chose d'utile

#### Groupe 2

Initiative : une compétition au sein des écoles au moyen d'un jeu sur ordinateur

Objectif : changer le comportement des enfants en matière de consommation à la maison

Message : consomme moins, réduis ta consommation d'eau et d'énergie

#### Groupe 3

Initiative : formation pour l'industrie

Objectif : développer au sein de l'industrie la sensibilisation à la production propre et l'éco-efficacité

Message : vous pouvez améliorer votre compétitivité tout en améliorant votre performance environnementale

Les participants se sont mis d'accord sur les points clés permettant de réussir en matière de stratégies de communication pour le développement durable :

- Étudier le public visé pour adapter votre stratégie en conséquence
- Transmettre un message honnête et cohérent
- Être optimiste, courageux et direct
- Mettre en application ce que vous prêchez
- Être proche des gens
- Être créatif
- Être optimiste

### ***L'Urbanisme et le Tourisme Durables***

Ce groupe de travail a été présidé par M. Ivica Trumbic, directeur du CAR / PAP (Croatie). M. Thibault Devanlay, coordinateur du groupe de travail sur le tourisme durable, dirigé par le ministère français de l'écologie, a agi en tant que facilitateur et a fait un bref exposé sur le travail développé par ce groupe de travail. M. Fouad Abousamra, membre de MED POL, était le rapporteur de ce groupe de travail.

Le groupe de travail a discuté du lien entre l'urbanisme et le tourisme durables et du besoin de rendre systématique l'utilisation d'outils de planification durables dans les initiatives touristiques méditerranéennes.

Les participants se sont mis d'accord sur le fait qu'il existe de nombreux facteurs qui vont dans le sens de l'application de la CPD à l'urbanisme et au tourisme :

- L'urbanisation est l'ultime consommateur de ressources.
- L'espace est une ressource.
- Les centres urbains consomment des ressources : énergie, ressources naturelles, etc.
- Les centres urbains produisent des déchets.
- L'urbanisation illégale des régions côtières de la Méditerranée continuera à se développer dans un futur proche.
- La région méditerranéenne est en train de subir une certaine pression pour s'engager dans le développement touristique dans des zones ouvertes et inexploitées des villes (ce processus est plus accentué dans les pays développés).
- Le tourisme est en train de devenir le moteur de l'économie nationale.
- Il existe un lien direct entre le tourisme et :
  - La qualité environnementale.
  - Le changement climatique (énergie).
  - La biodiversité (exploitation inappropriée des terres).
  - L'héritage culturel (troubles sociaux).
  - L'identité locale (folklorisation).

Par conséquent, les participants ont identifié les besoins et les recommandations d'actions suivantes :

- L'intégration de la CPD dans l'aménagement du territoire.
- Une meilleure définition du type de villes que nous aimerions avoir.
- La mise en application du Protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) en tant qu'instrument légal régional important afin de d'aborder le problème du tourisme sur les zones côtières.
- L'incorporation du tourisme à l'aménagement du territoire.
- L'adaptation aux spécificités de la région méditerranéenne de projets globaux menés par les groupes de travail du processus de Marrakech, applicables au tourisme durable et à l'aménagement du territoire (France-Finlande / PNUE).
- Se concentrer non seulement sur l'éco-construction mais aussi sur le transport, les déchets, etc.
- La diffusion de lignes directrices relatives aux Meilleures Pratiques Environnementales (MPE) en matière de structures touristiques.
- Une meilleure mise en application des lois nationales.
- Des programmes relatifs à la capacité de construction.

***La Consommation et les Modes de Vie Durables : Comment Donner les Moyens aux Consommateurs Originaires des Pays Méditerranéens d'Être à la Tête d'un Changement Menant à la CPD***

Ce groupe de travail a été présidé par M. Andrea Innamorati, membre du groupe de travail sur l'éducation à la consommation durable, qui est dirigé par le ministère italien de l'environnement. M. Adel Rahmani, membre du PNUE / TUNZA en Algérie, et M. Lewis Akenji, membre du réseau CEE ont agi respectivement en tant que facilitateur et en tant que rapporteur du groupe de travail.

La discussion entamée par le groupe de travail s'est concentrée sur la définition de la façon d'introduire la consommation durable (CD) dans la région méditerranéenne.

Le principal résultat de la discussion a consisté en l'identification des messages clés, des points d'entrée et des outils suivants, ainsi que des initiatives existantes à prendre en compte afin de promouvoir avec succès la CD dans la région :

Messages clés :

- Les institutions financières internationales devront inclure la CPD dans la définition de la notion de développement.
- Les producteurs devraient être impliqués en tant qu'élément clé de la solution.
- L'éducation et la communication sont primordiales !
- Afin d'identifier les réseaux créatifs, il est nécessaire :
  - de partager les expériences.
  - d'apporter des idées aux processus formels.

Points d'entrée :

- L'éducation (à cet égard, l'ECD - l'Éducation à la Consommation Durable fait partie de l'EDD - l'Éducation au Développement Durable).
- Les moyens de communication (politiques et commerciaux).
- La redéfinition des symboles de réussite.
- La religion.

Outils :

- Le choix de rédaction.
- Mettre en place un système d'évaluation de la responsabilité sociale des sociétés.
- Débattre sur les changements radicaux (ex. : la décroissance).
- Les mécanismes financiers (ex. : l'établissement de prix différenciés des produits).
- L'information sur l'origine des produits.

Initiatives :

- Le Partenariat pour l'Éducation à un Mode de Vie Responsable - CCN (Centre de Réseau Citoyen).
- Le groupe de travail sur les modes de vie durables - EMMD (Étude Mondiale sur les Modes de Vie Durables).
- Le groupe de travail sur l'éducation à la Consommation Durable (CD) - « Ici et Maintenant ».
- Le programme YouthXchange du PNUE.